

## EURESTO ET LA TAXE DE SEJOUR

Il est impératif de vous renseigner auprès de votre mairie - ou autre communauté - au préalable sur les détails précis relatifs à la Taxe de Séjour, très souvent disponibles sur le site internet de votre commune. Pour cela vous devez demander le compte-rendu des délibérations du conseil municipal en matière de Taxe de Séjour pour l'année car les exonérations sont variables ainsi que les différentes taxes (additionnelles..).

Par ailleurs, au niveau national, les exonérations ont changé depuis la nouvelle loi de 2015

<http://www.taxesejour.fr/2014/12/les-exonerations-de-la-taxe-de-sejour-en-2015/>

Si la taxe est "forfaitaire" => elle est soumise à TVA ! Il faut impérativement nous fournir cette information, taxe forfaitaire ou au réel, afin de la paramétrer correctement.

Analyse :

Pour savoir ce que vous avez facturé sur une période en taxes de séjour, il vous suffit d'éditer le journal des ventes par produit en sélectionnant le seul produit taxe de séjour. Cette édition est accessible en facturation menu Editions / Journal des ventes par produit :

Journal des ventes  
Du 01/01/2016 au 18/06/2017  
Service 1  
Points de vente HOTEL / RESTAURANT

Filtre produit(s)

Ventes transférées sur les autres points de ventes incluses, ventes encaissées pour les comptes d'autres points de ventes exclus.  
Le CA est donc théorique et peut différer du CA comptable.

CUMUL PERIODE PAR PRODUIT									
	Code MC	Quantité vendue	CA Net TTC	CA Net HT	TVA Taux normal	TVA Taux réduit	Remise	Qté offerte	Valeur offerts
	TS	TAXE SEJOURS (hca)	6 672	19 461,00	19 461,00		6,00		
<b>Total TAXE SEJOUR</b>			<b>6 672</b>	<b>19 461,00</b>	<b>19 461,00</b>		<b>6,00</b>		
Total hors CA (hca)				38 922,00	38 922,00		12,00		
Total CA									
Total général			6 672	19 461,00	19 461,00		6,00		
				CA Net TTC	CA Net HT				

\* CA sur les factures émises y-compris débiteurs (transferts sur points de vente inclus)  
La TVA sur les offerts n'est pas éditée sur cet état. Utilisez l'édition du journal des offerts.

Pour connaître le nombre de personnes ayant séjourné sur la période d'après les réservations, et sous réserve d'erreurs éventuelles (erreurs de saisie sur les réservations et/ou sur la facture, réservations non supprimées alors que le client n'est pas venu...), il vous suffit d'éditer les statistiques de réservations accessibles à partir du menu Editions /groupe Analyse / statistiques réservations :

The screenshot shows a software interface with a sidebar on the left and a main content area on the right. The sidebar contains several menu items: 'Résevat\*', 'Liste Notes On / Off', 'Restaurant', 'Gestio', 'Planning détaillé', 'Planning par catégorie', 'Saisie rapide d'une réservation', 'Réservations du jour', 'Arrivée d'un groupe', 'Départ d'un groupe', 'Editions', 'Gestion des indisponibilités', 'Gestion des options à échéance', 'Duplication de réservation', 'Gestion des fiches d'identité', and 'Retour'. The main content area is titled 'Editions' and contains several sub-menus: 'Planning', 'Réservations', 'Entretien', and 'Analyse'. The 'Statistiques réservations' option is highlighted with a red box. A red 'X' icon and a checkbox labeled 'Revenir sur cet écran' are also visible.

## Statistiques réservations

Euresto-Eurhôtel  
66000 THUIR/MONTPELLIER  
Tél: 04 67 29 49 93 Fax: 04 68 53 10 28  
19/06/2017 12:30 EURESTO-DEMO RECEPTION

Période du 01/01/2017 au 19/06/2017

Origine	Nuitées CHAMB	ADU	ENF			Nuitées (pax)	% Nuitée	Ca TTC théorique		% CA	PM TTC CH
Booking	46	62	2			64	4,8	4 770,8		8,3	103,71
Hrs	3	3	1			4	0,3	360,0		0,6	120,00
Internet	195	311	21			332	25,1	13 856,8		24,1	71,06
Non codifié	127	151				151	11,4	11 980,0		20,8	94,33
Passage	78	114	7			121	9,1	4 923,0		8,6	63,12
Reservit	9	10				10	0,8	1 075,0		1,9	119,44
Téléphone	380	622	19			641	48,5	20 567,9		35,7	54,13
<b>Total général</b>	<b>838</b>	<b>1 273</b>	<b>50</b>			<b>1 323</b>	<b>100,0</b>	<b>57 533,5</b>		<b>100,0</b>	<b>68,66</b>

Les calculs sont faits sur le nombre de nuits de la période uniquement.  
Le chiffre d'affaires est donc pratisé au nombre de nuits réels de la période.